



Secrétariat Permanent

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

-----

ENTITE : POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PEAC).

**OBJECTIF : Recrutement d'un Consultant chargé de la remise en activité des logiciels de gestion « TOMATE : Tom<sup>2</sup>Pro et Tom<sup>2</sup>Paie »**

**PROJET** : Gestion des projets d'étude et de construction des ouvrages dans le domaine de l'électricité en Afrique Centrale.

Le Pool Energétique de l'Afrique Centrale en sigle (PEAC), Organisme spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), a reçu mandat des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) dans le domaine de l'électricité, pour assurer le suivi de la réalisation des études et de la construction des ouvrages. Ces projets sont financés par les bailleurs de fonds internationaux et les pays membres de l'Institution qui exigent par ailleurs un reporting rigoureux sur l'utilisation des fonds mis à disposition. C'est dans cette optique que le PEAC envisage de remettre en fonctionnement les modules « TomPro et TomPaie » du logiciel de gestion administrative et financière « TOMATE » installés en 2008 et qui ont cessé de fonctionner en 2010.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- 1- Acquisition des composantes et accessoires de mise à jour, à savoir :
  - Un (1) nouveau portail du logiciel, Tomportail ;
  - Deux (2) modules de migration Tom<sup>2</sup>Pro et Tom<sup>2</sup>Paie
  - Cinq (5) clés de sécurité du logiciel
- 2- Installation des modules acquis ;
- 3- Révision du paramétrage des modules TomPro et TomPaie ;
- 4- Formation du personnel fiduciaire sur les modules TomPro et TomPaie ;
- 5- Maintenance et assistance technique sur le logiciel pour une année.

Le Secrétariat Permanent du Pool Energétique de l'Afrique Centrale invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, révisées en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du PEAC de le retenir sur la liste restreinte.

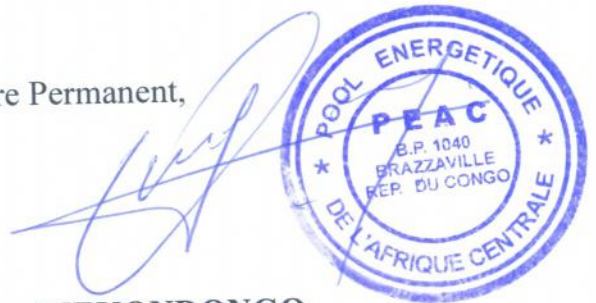
Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 h 30 à 16 h 30 minutes (TU+1), du lundi au vendredi.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 08 mars 2016 à 16 h 30 heures locales (soit TU+1) et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Consultant chargé de la remise en activité des logiciels de gestion « TOMATE : Tom<sup>2</sup>Pro et Tom<sup>2</sup>Paie** ».

SECRETARIAT PERMANENT DU POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE  
À l'attention de : Monsieur Jean-Chrysostome MEKONDONGO, Secrétaire Permanent,  
Tour Nabemba, 14<sup>ème</sup> étage / A  
BP 1040, Brazzaville- République du Congo  
Tel:00242 01 802 02 02 / 05556 67 95  
[www.peac-ac.org](http://www.peac-ac.org)  
E-mail: [peacsecperm@yahoo.fr](mailto:peacsecperm@yahoo.fr) ou [peac\\_sp@peac-ac.org](mailto:peac_sp@peac-ac.org)

09 FEV 2016

Le Secrétaire Permanent,



**Jean-Chrysostome MEKONDONGO.-**